



**STOP**  
à l'épidémie

## **VOUS AVEZ LA DENGUE**

Pendant cette période, si un moustique vous pique,  
il transmettra la dengue  
à tous ceux qu'il piquera après vous.

**Protégez ceux qui vous entourent  
en évitant d'être piqué de nouveau**

### **RÈGLE N°1 : Ne plus se faire piquer**



**Pendant 5 jours, vous devez éviter d'être piqué.**

Vous avez de la fièvre, vous avez des courbatures, vous êtes très fatigué : ce sont les symptômes de la dengue.

En général, ces symptômes durent de 4 à 5 jours.

*En évitant d'être piqué, vous protégez votre famille et surtout vos enfants.*

### **RÈGLE N°2 : Attention aux moustiques dans la journée !**



**C'est dans la journée qu'il faut se protéger.**

Tous les moustiques ne transportent pas le virus de la dengue : celui dont il faut se protéger "travaille" le jour et sans bruit.

Beaucoup de gens pensent le contraire.

*C'est durant la journée qu'il faut faire très attention.*

**Vous êtes malade : protégez vos proches**

## RÈGLE N°3 : Une protection est indispensable



### Comment être sûr de ne pas être piqué.

Pour éviter d'être piqué et empêcher la maladie de se propager, il faut utiliser des protections appropriées à chaque cas.

Les protections efficaces sont :

- l'utilisation d'une **moustiquaire** ; pour vous qui êtes malade et avez besoin de repos, c'est une protection vraiment efficace (sur la moustiquaire, vous pouvez vaporiser du répulsif, cela augmente son efficacité) ;
- le **répulsif corporel** (en applications régulières, car la durée d'efficacité varie en fonction du produit) ;



- les **tortillons** ;
- en intérieur, les **diffuseurs électriques** à réservoir ou à plaquettes ;
- lorsque vous quittez la maison, vaporisez de **l'insecticide** en bombe.

*Encore une fois, vous protéger, c'est protéger ceux qui vous entourent.*

## RÈGLE N°4 : Aidez les services d'hygiène à éliminer vos moustiques !



### Le service d'hygiène va passer chez vous.

Vous avez la dengue, votre médecin doit le déclarer à la Dass-NC. Suite à cette déclaration, pour lutter contre l'épidémie, les services d'hygiène viendront chez vous pour vous aider à éliminer tous ces moustiques et leurs gîtes larvaires.

C'est un bon moyen pour protéger vos proches.

Si le service d'hygiène n'est pas passé dans les 72 heures après votre visite chez le médecin, appelez directement votre mairie.

**Protégez-vous, protégez-nous.**



**DASS**  
Direction des Affaires  
Sanitaires et Sociales